

Pour diffusion immédiate
Le 26 juillet 2016

Nouveau règlement d'application de la Loi de 2016 sur l'aide financière aux étudiants

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon vient d'adopter un nouveau règlement d'application de la *Loi de 2016 sur l'aide financière aux étudiants*.

« Cette nouvelle réglementation reflète l'engagement du gouvernement du Yukon à rendre les études postsecondaires plus abordables pour les Yukonnais », a déclaré le ministre de l'Éducation, M. Doug Graham. « En plus de se traduire en un investissement de 376 000 \$ supplémentaires à l'intention des étudiants de niveau postsecondaire du territoire, ces modifications permettront à un plus grand nombre d'entre eux — y compris les étudiants autochtones et ceux qui ont un équivalent reconnu d'études secondaires au Yukon — d'obtenir une Bourse du Yukon. »

Le montant annuel maximal versé aux étudiants qui sont admissibles à la Bourse du Yukon et qui sont inscrits pour deux sessions de 17 semaines au cours d'une même année scolaire passera de 3 740 \$ à 4 590 \$. Pour ceux qui vont étudier à l'extérieur du territoire, une somme de 1 500 \$ est également prévue pour couvrir le prix des billets d'avion. Les étudiants des collectivités autres que Whitehorse ont aussi droit à une allocation de déplacement supplémentaire.

Les étudiants peuvent recevoir un maximum à vie de 170 semaines d'aide financière cumulée provenant des bourses d'études et des allocations pour la formation des étudiants. En ce qui concerne les personnes qui perçoivent actuellement de l'aide financière aux étudiants et n'ont pas encore atteint le maximum de cinq ans, leur dossier sera évalué afin de déterminer à combien de semaines additionnelles ils auront droit. De plus, ceux qui ont bénéficié de la Bourse du Yukon au cours de l'année scolaire 2015-2016 et qui n'y sont plus admissibles en vertu du nouveau règlement pourront encore recevoir du financement pour une année scolaire supplémentaire.

« Nous avons eu de longues discussions avec nos partenaires et les parties intéressées afin de trouver la meilleure façon de mettre à jour nos programmes d'aide financière », a précisé M. Graham. « Le nouveau règlement d'application de la *Loi de 2016 sur l'aide financière aux étudiants* nous permet de nous assurer que les modifications au financement des études postsecondaires qui ont résulté de ces discussions seront mises en place pour la prochaine année scolaire 2016-2017. »

Depuis plus de 25 ans, la Bourse du Yukon aide les Yukonnais à poursuivre leurs études postsecondaires. L'an dernier, plus de 3,7 millions de dollars ont été versés sous forme bourses à plus de 770 personnes dans le cadre de ce programme.

Pour de plus amples renseignements :

Aide financière pour étudiants

-30-

Renseignements :
Michael Edwards
Communications
Conseil des ministres
867-633-7910
michael.edwards@gov.yk.ca

Jason Mackey
Communications
Éducation
867-332-7008
jason.mackey@gov.yk.ca

Communiqué numéro 16-274

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.